

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
MINISTÈRE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL
REGION DU SUD
DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO
COMMUNE DE BENGBIS
SECRETARIAT GENERAL
STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS
BP 003 Tél. 694 088 056



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT
SOUTH REGION
DJA AND LOBO DIVISION
BENGBIS COUNCIL
GENERAL SECRETARIAT
INTERNAL STRUCTURE FOR
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT OF
PUBLISC CONTRACTS

ADDITIF RECTIFICATIF N°09 DAO N°007

**Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N° 007
/CB/CIPM/2025 du 08/09/2025**
**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE
LOGEMENT D'ASTREINTES DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES
DE LA COMMUNE DE BENGBIS**

LOT 1: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LOGEMENTS D'ASTREINTE A L'E P DE BIBINDA

LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LOGEMENTS D'ASTREINTE A L'E P DE ZALENGANG

**FINANCEMENT : BIP MINDEVEL
IMPUTATION : 59 27 100 02 641806 524415
EXERCICE 2025**

SEPTEMBRE 2025

1. Objet de la Demande de Cotation

Le présent additif a pour objectif de s'arrimer à la régulation sur les observations portées par l'agence de Régulation des Marchés afin s'accommode à la bonne application des règles gouvernant les processus de passation et d'exécution des marchés au Cameroun.

1. Ouverture des plis

Au lieu de :

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le vendredi 26/09/2025 à la salle des acte de la Mairie de Bengbis à 13 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bengbis dans la salle des Actes sise à la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de d'Appel d'Offres

Lire plutôt :

1. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le mardi 07/10/2025 à la salle des acte de la Mairie de Bengbis à 10 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bengbis.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de d'Appel d'Offres.

PIECE N°X : VISA DE MATURITE OU JUSTIFICATIFS DES ETUDES PREALABLES

Se référer au devis quantitatif et estimatif du Chef Subdivision des travaux publics de Bengbis et attestation de disponibilité de Site.

